

L • S • T

LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N° 396 Novembre 2022



Sommaire

- P.2 **FEDERATION – EMPREINTES DANS LA VILLE**
La solidarité c'est...
- P.3 **FEDERATION – ET DANS LES REGIONS**
Echos
- P.4 **FEDERATION – LE 17 OCTOBRE 2022**
Prise de parole au Parlement
- P.5 **FEDERATION- LE 17 OCTOBRE 2022**
Témoignages
- P.6 **FEDERATION – NOS DROITS**
Les allocations familiales
- P.7 **NAMUR - HORS CADRE**
Ensemble, on est plus fort
- P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE PETITES NOUVELLES -**
Ici et là ça bouge !

Editorial

UNE INDISPENSABLE NECESSITE

Quel défi d'oser mettre en évidence, et rendre honneur, à toutes les victimes de la misère chaque 17 octobre.

Est-ce à propos ? Nous constatons qu'un grand nombre d'activités humaines produisent une misère planétaire de multiples façons. Cela va des nombreux conflits armés à nos modes de vie, de consommer et de produire qui génèrent des destructions irréversibles de l'environnement et des niveaux d'inégalités sans limites.

Une surconsommation de prestige et débordante pour certains et la pénurie des biens et services indispensables pour un grand nombre. Le refus de la misère, c'est avant tout choisir de changer radicalement ce qui produit de telles réalités, ici et ailleurs. C'est aussi l'indispensable nécessité de nous rassembler pour résister plus largement et lutter contre les misères et tout ce qui les produit. Cela nécessite de nombreux changements radicaux pour diminuer les pénuries subies par certains, autant que l'opulence débordante pour d'autres.

Luc Lefebvre

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.

EMPREINTES DANS LA VILLE

LE 30 SEPTEMBRE DERNIER, NOUS AVONS INAUGURÉ NOTRE PARCOURS

SONORE « EMPREINTES DANS LA VILLE ».

C'ÉTAIT UN TRÈS BEAU MOMENT DE RASSEMBLEMENT QUE NOUS AVONS PARTAGÉ AVEC BEAUCOUP D'AMIS

VENUS DÉCOUVRIR L'ABOUTISSEMENT DE NOTRE TRAVAIL.



Ce que nous disent les premiers visiteurs :

*On nous rend transparents
Mais nous sommes toujours là résistants
On nous rend transparents
Mais nous sommes tout venant, tous venus comme des battants devant
le Parlement.
On nous rend, on nous rend, on nous rend... Rien du tout.
Translucide, Invisible.
On nous rend transparents, mendiants, indigents
Mais nous sommes des citoyens participants, militants.
On nous rend transparents
Mais nous résistons chaque jour à la misère, à la violence, à
l'intransigeance.
On nous rend transparents
Et nous sommes mécontents, manifestants,
Nous voulons des logements pour nos familles,
Du temps pour nous épanouir,
Du respect pour ce que nous sommes,
Du dialogue et non du boniment.
On nous rend transparents
Mais nous sommes très combattants
Comme nos grands-parents qui se sont battus.
Nous sommes mécontents, nous les militants.
C'est énervant, violent
Quand nous étions enfants
On nous traitait de paysans
Car nous étions déjà différents.
On nous rend transparents
Mais on ne sera jamais invisibles, insensibles, translucides.
On nous rend transparents
Mais nous voulons être entendus
De qui ?
De vous.*

Texte collectif écrit en atelier d'écriture et à écouter dans le parcours
« Empreintes dans la ville ».

« Même si on est Namurois, on apprend beaucoup de choses. C'est intéressant, on visite des lieux dont on ne connaissait pas l'histoire. Le parcours permet de découvrir à quoi ont servi certains bâtiments dans le temps et aussi ce que les familles ont vécu là. »

« Je passe toujours dans le centre-ville et avant d'écouter « Empreintes dans la ville » je n'avais jamais remarqué les bâtiments vides au-dessus des commerces. »



« En écoutant votre parcours, j'ai compris l'importance pour toutes ces personnes d'être écoutées, entendues, d'être reconnues. »

Nous pouvons vous accompagner dans ce parcours. Nous l'avons fait lors de la journée mondiale du refus de la misère, ce 17 octobre 2022. Nous avons également rencontré des groupes d'étudiants, des associations.

N'hésitez pas à nous contacter sur namur@mouvement-LST.org ou au 081/221512

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

ÉCHOS DES RÉGIONS

Andenne

LES CANNES A PECHE DE L'ESPOIR

C'était le vendredi 14 octobre. En prévision de la journée mondiale du refus de la misère, nous avons tenu un stand sur le **marché d'Andenne**.

Nous y étions à plusieurs militant.e.s pour y informer les citoyens. Pour y interpeller les passants. Nous y avons déployé nos « cannes à pêche », que certains nommaient les « cannes à pêche de l'espoir ». Ces cannes à pêche sont un outil que nous avons réfléchi et créé ensemble dans le cadre des préparatifs de ces mobilisations. Elles symbolisent que nous sommes toujours en marche, en mouvement. Que nous courons après un logement correct et abordable, nous cherchons (parfois en vain) une oreille pour être entendus dans nos combats et nos luttes... Que nous sommes toujours en mouvement dans des démarches. Mais que nous n'atteignons pas ces objectifs, que les choses ne changent pas. Que la pauvreté perdure.



Namur

DISCUTER ET INFORMER

Sur le **marché de Namur** aussi, nous étions présents pour informer et interpeller avec les « cannes à pêche ». En plus d'une invitation aux passants à nous rejoindre lors de la mobilisation que nous organisons dans le cadre des prises de parole au Parlement de Wallonie, lundi 17 octobre, nous y étions pour discuter en rue et informer. Ce fut l'occasion de retrouver des militant.e.s, des « pareils à nous autres », qui nous savaient sur le marché et voulaient nous soutenir, ou qui nous découvraient. C'est un temps d'échanges avec d'autres citoyens, sensibles à nos vécus, interpellés.

A VOIR ET PARTAGER

Le 19 octobre, nous avons également été au **CINEX** (cinéma de quartier) **pour y présenter des vidéos** et avoir **un débat** sur les questions que nous procuraient ces courts-métrages.

Nous y avons visionné : « 55 francs par jours » (1984, RTA) ainsi que « nos poumons c'est du béton », un moment riche dans un débat avec des militant.e.s, des personnes du quartier St-Nicolas et des jeunes militant.e.s d'ATD qui avaient fait le déplacement jusqu'à chez nous.



Rochefort

NOUS DENONCONS LES PREJUGES

Le groupe de LST "Condroz-Famenne-Ardenne" participe chaque année au Festival « On n'est pas Tout Seul ». Ce festival est organisé au Centre Culturel de Rochefort, avec divers partenaires associatifs. Les partenaires s'y rencontrent en ateliers autour de la lutte contre la pauvreté. Le thème était les préjugés : "On dit de nous que... Alors que..." Le jeudi 20 octobre LST a animé une journée de réflexion autour du placement des enfants. La réflexion était articulée autour de deux productions :

La vidéo produite dans le cadre de notre participation à l'AGORA "familles pauvres- soutenir le lien dans la séparation" et la pièce de théâtre "A cheval sur le dos des oiseaux",

Le vendredi 21 octobre, nous avons participé à la journée de rencontres associatives. Nous avons réfléchi sur les préjugés, clichés, stéréotypes et étiquettes collées sur les personnes précarisées.

Nous reviendrons plus en détail sur le vécu de ces deux journées dans le journal du mois de décembre.



RÉ- HUMANISONS !

NOUS ÉTIIONS AU PARLEMENT DE WALLONIE.



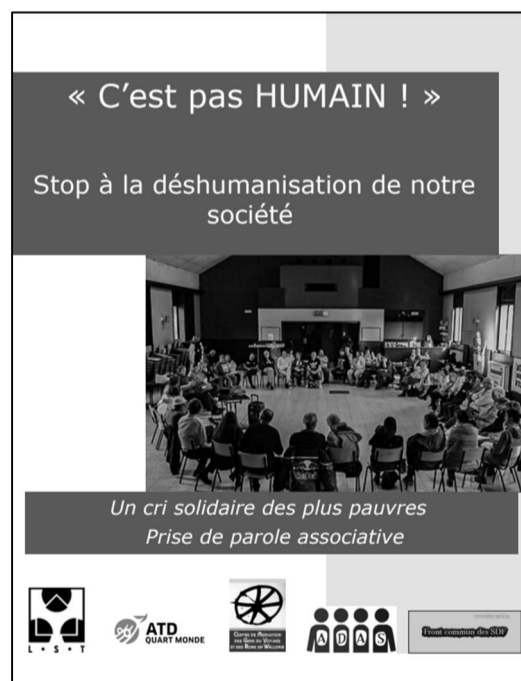
Nous avons témoigné, une fois de plus, des souffrances que nous vivons, comme beaucoup d'autres. Une part considérable de celles-ci sont produites par les choix qui animent le fonctionnement de nos sociétés. Ce dont nous parlons était déjà bien présent avant la crise Covid, ou la guerre en Ukraine et ses effets sur le coût de la vie. Les effets inhumains et destructeurs des conditions de vie dans la misère sont dénoncés depuis toujours et bien connus, de nous, et de toutes et tous.

Ce cahier de revendications¹, construit au départ de nos réalités de vie analysées collectivement, balaye une quarantaine d'années. Nous mettons en évidence la perte d'humanité de nos sociétés, que nous découvrons à travers un grand nombre de changements législatifs, sociétaux, technologiques, et nous pouvons ajouter climatiques.

Pour nous, cette déshumanisation a atteint des sommets, et un maximum de violence au moment de la grève de la faim des sans-papiers, en 2021. Nous la mettons en lumière au départ

**UNE PART CONSIDÉRABLE
DE NOS SOUFFRANCES
SONT PRODUITES
PAR LES CHOIX QUI ANIMENT LE
FONCTIONNEMENT
DE NOS SOCIÉTÉS**

des similitudes que nous observons avec les réalités de vie imposées de manière générale aux populations les plus pauvres. Similitudes dans l'insécurité d'existence permanente, dans les répressions vécues, dans la peur, dans l'utilisation qu'on fait de nous, dans le fait de nous rendre responsables de nos situations précaires, voire misérables, etc. Dans notre document, nous



identifions que cette déshumanisation s'est renforcée de manière rapide durant les quarante dernières années. Ce processus se développe et agit à travers de nombreux cadres juridiques, ainsi que par des changements sociétaux et technologiques qui impactent

gravement la sécurité d'existence des populations les plus fragilisées. Nous dénonçons régulièrement les dérives d'un état social actif qui développe :

- des contrôles excessifs qui violent la vie privée des allocataires sociaux, crée des discriminations, et un grand nombre d'emplois généralement "dérégulés, imposés aux plus pauvres" à travers des "activations" qui échappent aux règles élémentaires de la protection des travailleurs et des travailleuses.

Autant d'éléments qui nous enferment dans une citoyenneté particulière, construite sur des droits et des devoirs spéciaux, particuliers pour certaines populations, qui vivent ainsi dans la peur et sont victimes de multiples discriminations.

Tout cela augmente les inégalités, la pauvreté et l'insécurité d'existence pour une part croissante de la population.

Rappelons-nous, qu'en 92-94, au moment du premier Rapport Général sur la Pauvreté, le taux de pauvreté était de +/- 6% en Belgique, et que ce taux de pauvreté avoisinait les 17 % avant la crise Covid en 2019.

VENIR AU PARLEMENT DE WALLONIE EST POUR NOUS, UN ACTE DE CITOYENNETE. QU'ALLEZ-VOUS EN FAIRE ?

Depuis de nombreuses années nous interpellons dans ce haut lieu de la démocratie qu'est le Parlement de Wallonie. Pouvons-nous y parler de nos espérances, de nos luttes contre la misère, et constater des changements ?

Venir ici, constitue pour nous, un acte de citoyenneté qui porte l'espérance que ce lieu, « le Parlement de Wallonie », soit, autre chose, qu'un lieu "où on parle et où on ment".

(Extrait de notre interpellation au Parlement de Wallonie, 17 octobre 2022).

¹ « C'est pas humain ! » stop à la déshumanisation de notre société, 17 oct 2022

<http://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10->

[17 LST Fede JMRM CahierRevendicationsDeshumanisation.pdf](http://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10-)

Fédération

UNE BALISE POUR VOS DÉCISIONS



NOUS AVONS DÉPOSÉ NOTRE TRAVAIL COLLECTIF, PORTEUR DE NOS CONSTATS ET DE NOS ESPÉRANCES, AFIN QU'IL SOIT COMMUNIQUÉ À L'ENSEMBLE DES PARLEMENTAIRES EN ESPÉRANT QU'IL SERA UN OUTIL DE RÉFÉRENCE DANS VOS DÉBATS ET UNE BALISE POUR VOS DÉCISIONS.

« Il faut continuer à taper sur le clou. Nous reviendrons chaque année le redire et avoir l'espoir de changement concret. »
Andrée



« J'ai admiré Josette qui a parlé ouvertement, elle a osé parler. Elle parle de la peur, comme on parle tous de la peur à cause des contrôles qu'on vit pour garder nos revenus de chômage, de RIS, de mutuelle, contrôle sur notre vie de famille... Elle, elle est sans-papiers et elle a osé parler au micro, devant tous. »
Patricia



« Pourquoi y a-t-il des logements vides, ou qu'on détruit ? Il y a des gens qui ont envie de s'en sortir, d'avoir un logement, un revenu, d'avoir nos enfants et de vivre. On dit qu'on fait le nécessaire pour les logements, mais il n'y a rien qui avance. On a besoin de comprendre. Si on ne se bat pas, on reste cloué sur une chaise, on n'aura jamais rien. »
Dominique

« Parler de la pauvreté financière, c'est important. Mais il faut parler aussi de la solitude parce qu'on n'est pas compris, il y a l'internet, certains ne savent pas s'en servir et doivent dépendre des autres. Des enfants qu'on nous retire... »
Prescillia

Etre vus
Dans l'invisibilité

Et tous ensemble
Devenir visibles

Devant les aveugles
Les vrais pauvres

Qu'ils peuvent sentir
Notre visibilité

Qu'ils peuvent entendre
Nos chansons visibles

Et peut-être un jour
Ils verront

Yohan et Katrien



« Ce droit à la solidarité, se doit de solidarité, comme on le dit souvent entre nous, quand on veut l'appliquer avec des plus pauvres que nous, on prend des grands risques. »
Luc

Nos droits

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Dans les numéros précédents, nous abordions l'histoire des allocations familiales. Les allocations familiales sont versées chaque mois aux parents pour les aider à élever et prendre soin de leurs enfants mineurs ou aux études.

Depuis le 1er janvier 2019, chaque Région en Belgique applique son propre système d'allocations familiales, avec ses propres règles et ses propres montants.

LA SEPARATION DES PARENTS

La personne à qui les allocations familiales sont versées s'appelle l'allocataire : c'est elle qui perçoit les allocations familiales. C'est également elle qui détermine le ménage pris en compte pour l'ouverture éventuelle des suppléments accordés en fonction de la composition du ménage ou de la présence d'une personne handicapée dans celui-ci. Il s'agit en principe de la mère.

Lorsque les parents sont séparés, la mère reste l'allocataire : c'est elle qui continue à percevoir les allocations familiales.

Si néanmoins l'enfant est domicilié chez le père, celui-ci peut demander à la Caisse d'allocations familiales que les allocations lui soient désormais versées.

Enfin, les parents qui vivent séparés peuvent de commun accord informer la Caisse que les allocations familiales devront être versées sur un compte bancaire commun auquel ils auront tous les deux accès.

Des règles similaires existent pour les couples homosexuels. Dans ce cas, l'allocataire est le membre du couple le plus âgé pour autant qu'il élève effectivement l'enfant.

EN CAS DE LITIGE ENTRE LES PARENTS

Le paiement des allocations familiales est parfois source de conflit entre les parents, en raison de l'enjeu symbolique et financier que cela représente.

alimentaire qu'un parent qui n'élève pas l'enfant de manière majoritaire peut être condamné à payer à l'autre parent qui assume principalement la charge de l'enfant.

Dans les litiges devant le tribunal de la famille, les questions financières (allocations familiales et pension alimentaire) sont souvent traitées de manière globale avec les autres questions financières qui concernent les parents séparés (prise en charge d'un emprunt commun, dettes d'impôts, prise en charge du loyer du logement dans lequel habite l'enfant de manière principale...).

Il faut souvent opérer des comptes et décomptes en fonction des périodes durant lesquelles l'enfant était majoritairement chez l'un puis l'autre des parents. Parfois ces comptes et décomptes remontent jusqu'à 5 ans en arrière, compte tenu des règles de prescription.

Ces litiges sont source de tension entre les parents. L'avocat peut jouer un rôle important pour aider les parents à voir plus clair dans ces décomptes. Des échanges de courriers entre les deux avocats peuvent officialiser l'accord intervenu. En cas de conflit persistant, les avocats pourront présenter la situation de la manière la plus claire possible au Tribunal pour qu'un jugement soit prononcé.

Entre parents séparés, il est important de conserver les preuves des paiements réalisés : en effectuant les paiements par compte bancaire, et en précisant à quoi correspond ce paiement. Cela facilitera les comptes et décomptes s'ils doivent être réalisés un jour...



C'est le tribunal de la famille qui règle les litiges entre les parents, et détermine à qui les allocations familiales devront être versées.

Toute personne intéressée par le bien de l'enfant (le père, la mère, le tuteur) peut, si l'intérêt de l'enfant l'exige, s'opposer au paiement des allocations familiales à l'allocataire désigné et introduire une procédure devant le tribunal de la famille.

Souvent les relations financières entre des parents séparés ne se limitent pas à la question des allocations familiales, mais concernent également la pension

Philippe Versailles

Hors cadre
Namur

ENSEMBLE, ON EST PLUS FORT !

ÇA, ON LE DIT TOUT LE TEMPS A LST.

ET ON L'EXPERIMENTE AUSSI AVEC LES PLUS JEUNES EN BIBLIOTHEQUE DE RUE.

Pour construire nos bancs ou la sculpture que nous avons installée dans le quartier, tout seul, on n'y serait pas arrivé.

Cette fois, nous nous lançons dans un tissage sur parapluie !

Et là encore, nous avons besoin de la participation de chacun pour y arriver.

C'est le début d'un nouveau projet. Y aura-t-il d'autres parapluies tissés ? Peut-être.

Quelles matières utiliserons-nous ? De quelles expressions seront-ils porteurs ?

Tout cela se décidera avec les enfants, au gré de l'avancement du projet. Mais on vous en reparlera certainement dans un prochain journal.



Cet été, pas une goutte de pluie pour arroser les pelouses et les jardins. Alors que l'été passé, certains avaient été inondés et ont tout perdu. Nous en avons reparlé lors de l'heure du conte.

Dans l'histoire, un chat avait le pouvoir de faire pleuvoir pendant des jours entiers rien qu'en passant sa patte derrière son oreille...

Pour éviter aux filles de la maison d'aller chez leur horrible tante, le chat passe la patte... Furie des parents, le chat va terminer sa vie dans la rivière...

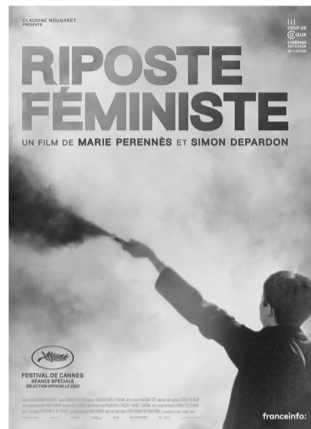
Alors arrive une sécheresse terrible... Ah, si le chat pouvait passer la patte !



Ça se passe

"RIPOSTE FEMINISTE"

LST est partenaire des Grignoux pour sa rentrée associative. A cette occasion, nous avons pu assister au film « Riposte féministe » de Marie Perennès et Simon Depardon. Il suit des femmes qui, parmi des milliers d'autres, dénoncent les violences sexistes, le harcèlement de rue et les remarques machistes qu'elles subissent au quotidien. La nuit, armées de feuilles blanches et de peinture noire, elles collent des messages de soutien aux victimes et des slogans contre les féminicides. Ce mouvement de "colleuses" prend de l'ampleur et représente aujourd'hui une nouvelle forme d'activisme féministe afin de se faire entendre et de prendre une place dans l'espace public. Il rappelle combien il est important de se battre, toujours, pour maintenir et améliorer le droit des femmes dans une société patriarcale dominante.



« LA MAIN DANS LA MAIN »
LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

Les équipes d'Andenne, de Namur, du Hainaut de Condroz-Famenne Ardennes :
Andrée, Carole, Cécile, Claudine, Dominique, Francine, Isabelle, Laetitia, Luc, Martin, Michel, Patricia, Philippe, Prescillia, Sandra, Sébastien.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut
Tél : - 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387
Sur Tubize
C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org

ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

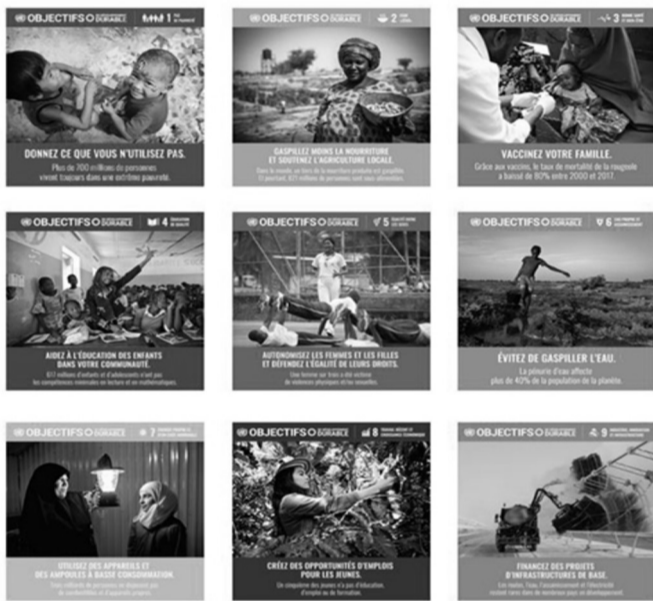
De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

ASSOCIATION 21



Le mouvement LST est sollicité pour partager son point de vue sur la manière dont les populations les plus pauvres, les plus opprimées sont concernées, voire négativement impactées par la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD).

Rappelons que l'ODD 1 a pour but de lutter prioritairement contre la pauvreté, et l'ODD 10 contre les inégalités.

Voici un extrait : « Si en 1994, le taux de pauvreté était de +/- 6% en Belgique, il aurait atteint les 30% sans la sécurité sociale selon diverses études de l'époque. Et, selon PANincl 2003-2005, sans les transferts des aides sociales et de la sécurité sociale, 40% des belges tomberaient sous le seuil de pauvreté. (Défini à 60% du revenu médian). Il grimpe à plus de 16% en 2019 avant la période COVID. »

Le document est accessible sur notre site http://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10-04_LST_Fede_ODDcontributionVNR.pdf

Petites nouvelles

DECES

Charles Ledieu est décédé le 26 septembre 2022. Il est le frère de Marcelle, de Jean-Marie, de Paul. Tout au long de sa vie, il est resté debout. Nous nous associons à la peine de la famille et nous présentons toutes nos condoléances.

Francis Cattin est décédé le 20 septembre 2022. Il est le frère de Thérèse et d'Eric militants à LST. A toute la famille, nous présentons nos condoléances. LST s'associe à leur peine.

NAISSANCE

La famille s'agrandit chez Ashley Dandoy et Thomas. Elle s'appelle Ysia, elle a montré le bout de son nez le 19 octobre. Plein de bonheur à chacun. Et belle route à Ysia.

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !